

## **PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Pontiac tenue le mardi 21 janvier 2020 à 19h30 au centre communautaire de Luskville, situé au 2024, route 148, à Pontiac à laquelle étaient présents :

Mme Joanne Labadie, mairesse, Mme Leslie-Anne Barber, mairesse suppléante et les conseillers, Mme Nancy Draper-Maxsom, Mme Susan McKay, M. Thomas Howard, M. Scott McDonald et Mme Isabelle Patry.

Également présents, Mme Geneviève Latulippe, directrice générale adjointe en remplacement du directeur général, Mme Ginette Chevrier-Bottrill, directrice du service des finances ainsi que quelques contribuables.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Mme Joanne Labadie, Présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 19h30.

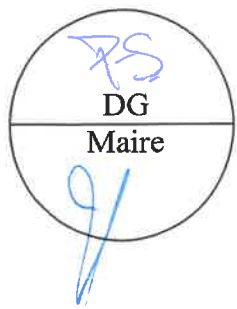
### **2. PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS**

Mme Joanne Labadie, Présidente, prend connaissance des inscriptions au registre des questions et donne la parole au public.

20-01-3977

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Parole au public et questions**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption des procès-verbaux des séances du 4, 11 et 18 décembre 2019**
5. **Administration**
  - 5.1 Transferts budgétaires (janvier 2020)
  - 5.2 Liste des factures à payer
  - 5.3 Liste des dépenses incompressibles
  - 5.4 Liste des engagements de dépenses pour le mois de janvier 2020
  - 5.5 Dépôts du rapport relatif à la délégation d'autorisation des dépenses du 28 novembre au 21 décembre 2019



- 5.6 Affectation de crédits (dépenses incompressibles)
- 5.7 Changement du nom du centre albert kennedy pour l'institut des femmes de Quyon
- 5.8 Enregistrement des droits de la municipalité de pontiac concernant une propriété adjugée à la municipalité
- 5.9 Adoption du règlement de taxation 01-20 établissant les taux de taxes et la tarification des services pour l'année 2020
- 5.10 Avis de motion
- 5.11 Dépôt du projet de règlement 06-19 concernant la régie interne des séances du conseil de la municipalité de pontiac
- 6. Sécurité publique**
- 6.1 Démission d'un pompier volontaire
- 7. Travaux publics**
- 7.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (paerri) – reddition de compte 2019
- 8. Hygiène du milieu**
- 9. Urbanisme et zonage**
- 9.1 Deuxième affichage – poste de commis de bureau temporaire
- 9.2 Acquisition d'un terrain suite aux inondations printanières
- 10. Loisirs et culture**
- 10.1 Club quad du pontiac – droits de passage
- 11. Divers**
- 12. Dépôt de rapports**
- 13. Dépôt de documents**
- 14. Période de questions du public**
- 15. Levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère, Mme Leslie-Anne Barber et appuyé par la conseillère, Mme Isabelle Patry.

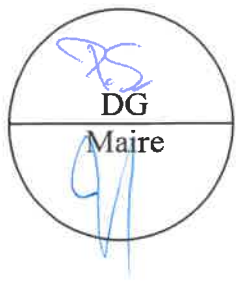
**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

20-01-3978

**4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 4, 11 ET 18 DÉCEMBRE 2019**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller, M. Scott McDonald et appuyé par la conseillère, Mme Susan McKay.



**ET RÉSOLU** d'adopter les procès-verbaux des séances du 4, 11 et 18 décembre 2019.

Adoptée

## 5. ADMINISTRATION

### 5.1 Transferts budgétaires (janvier 2020)

Il n'y a aucun transfert budgétaire pour le mois de janvier.

20-01-3979

### 5.2 Liste des factures à payer

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère, Mme Isabelle Patry et appuyé par le conseiller, M. Thomas Howard.

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil autorise le paiement des factures au montant de **376 758,30 \$** pour la période se terminant le 31 décembre 2019 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses.

Adoptée

20-01-3980

### 5.3 Liste des dépenses incompressibles

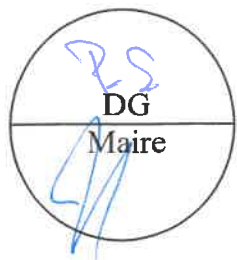
**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère, Mme Susan McKay et appuyé par la conseillère, Mme Isabelle Patry.

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil approuve la liste des déboursés et prélèvements effectués du 28 novembre au 21 décembre 2019, le tout pour un total de **614 948,81\$**.

Adoptée

### 5.4 Liste des engagements de dépenses pour le mois de janvier 2020

Il n'y a aucune liste des engagements de dépenses pour le mois de janvier.



### 5.5 Dépôts du rapport relatif à la délégation d'autorisation des dépenses du 28 novembre au 21 décembre 2019

20-01-3981

### 5.6 Affectation de crédits (dépenses incompressibles)

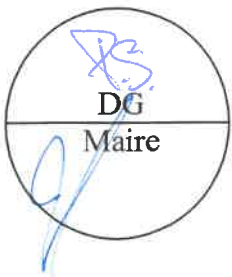
**CONSIDÉRANT QUE**, selon les exigences du *Code municipal du Québec* et selon le Manuel de la présentation de l'information financière municipale, toute dépense de la Municipalité doit faire l'objet d'une affectation à une fin précise de crédits votés par le conseil municipal;

**CONSIDÉRANT QU'**afin de normaliser ces exigences pour les dépenses incompressibles, l'affectation des crédits peut s'effectuer en début d'exercice. Les dépenses incompressibles sont des coûts fixes ou inévitables qu'il est impossible de ne pas assumer en raison d'une obligation contractée ou de la nécessité de posséder certains biens aux fins de son fonctionnement;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Draper-Maxsom et appuyé par la conseillère, Mme Leslie-Anne Barber.

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil autorise que les dépenses dites incompressibles de la nature suivante soient payées sur réception de la facture pour l'année 2020 et qu'un rapport soit soumis au conseil à la réunion suivant le paiement de ces dernières. Il s'agit des dépenses suivantes dont les crédits ont été votés lors de l'adoption du budget 2020 ou par une résolution spécifique, ou par engagement de dépenses, à cette fin :

- la rémunération des membres du conseil;
- les salaires des employés municipaux;
- la quote-part des dépenses de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;
- les dépenses d'huile à chauffage;
- les dépenses d'électricité;
- les dépenses de téléphone et pour les radios;
- les dépenses de carburants;
- les dépenses pour la vérification des bobannes d'oxygène;
- le contrat d'assurance pour les biens de la Municipalité;
- le contrat forfaitaire – aviseur légal
- le contrat de conciergerie;
- les contrats de déneigement;
- le contrat de collecte des déchets;



- le contrat pour le préposé aux animaux
- le contrat pour les espaces verts;
- le contrat d'entretien pour la photocopieuse;
- le contrat d'entretien pour la machine à timbres;
- le contrat d'entretien pour le système informatique;
- le contrat pour les alarmes;
- le contrat pour les tapis;
- les paiements trimestriels aux bibliothèques;
- les dépenses reliées aux frais de poste et messagerie;
- les versements mensuels aux deux gouvernements;
- l'immatriculation des véhicules et vérifications mécaniques;
- le chlore pour le système d'eau potable;
- le contrat de service Internet;
- le contrat de l'exterminateur;
- le contrat – groupe AST (ADP mutuelle de prévention);
- les tests d'eau;
- la contribution à l'ADMQ;
- le contrat du vérificateur;
- les autres dépenses de même nature, c'est-à-dire les contrats avec date d'échéance.

Adoptée

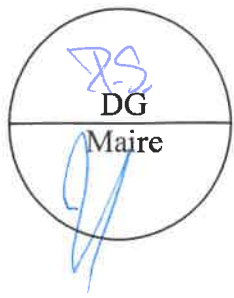
20-01-3982

### **5.7 Changement du nom du centre Albert Kennedy pour l'institut des femmes de Quyon**

**CONSIDÉRANT** la résolution #06-04-121 qui modifie le nom du centre communautaire situé au 885 rue Clarendon dans le village de Quyon pour le « Centre pour citoyens âgés – Albert Kennedy » ;

**CONSIDÉRANT** que ce bâtiment était nommé à l'origine « Quyon Women's Institute » pour honorer les efforts de ses membres (« For Home and Country »);

**CONSIDÉRANT** que plusieurs demandes ont été formulées aux membres du conseil pour redonner à ce bâtiment son nom d'origine;



**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par le conseiller, M. Thomas Howard et appuyé par la conseillère, Mme Susan McKay.

**ET RÉSOLU QUE** ledit bâtiment soit renommé « l'Institut des femmes de Quyon » et un signe soit placé sur la propriété le reconnaissant comme tel.

Adoptée

20-01-3983

**5.8 Enregistrement des droits de la municipalité de Pontiac concernant une propriété adjugée à la municipalité**

**CONSIDÉRANT QUE** le 6 décembre 2018, la propriété du 2101 chemin Beaudoin (lot 5 814 540), a été adjugée à la Municipalité de Pontiac lors d'une vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes ;

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire n'a pas exercé son droit de retrait dans la période prévue à cette fin ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par la conseillère, Mme Susan McKay et appuyé par la conseillère, Mme Nancy Draper-Maxsom.

**ET RÉSOLU QUE** le conseil mandate le directeur général afin de recourir à un notaire pour faire le transfert de propriété au nom de la Municipalité de Pontiac.

Adoptée

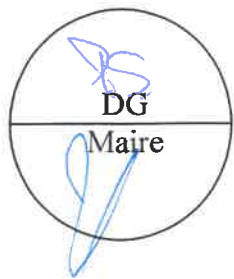
20-01-3984

**5.9 Adoption du règlement de taxation 01-20 établissant les taux de taxes et la tarification des services pour l'année 2020**

**CONSIDÉRANT** l'adoption du budget 2020 lors de la séance extraordinaire du 18 décembre 2019;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance extraordinaire du 14 janvier 2020 par la conseillère, Mme Susan McKay;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 244 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la municipalité peut fixer plusieurs taux de la taxe foncière générale en fonction des catégories auxquelles appartiennent les unités d'évaluation;



**CONSIDÉRANT QU'**afin de pourvoir aux dépenses prévues au budget de l'année 2020, ce conseil doit imposer des taxes foncières et des compensations sur les immeubles portés au rôle d'évaluation de la municipalité;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par le conseiller, M. Thomas Howard et appuyé par la conseillère, Mme Leslie-Anne Barber.

**ET RÉSOLU QUE** le règlement 01-20 soit adopté.

Adoptée sur division

La conseillère, Mme Nancy Draper-Maxsom vote contre la résolution.

#### **5.10 Avis de motion**

Avis de motion est donné par la conseillère, Mme Leslie-Anne Barber, du district 6 de la Municipalité de Pontiac, à l'effet qu'il y aura adoption du règlement 06-19 concernant la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Pontiac.

#### **5.11 Dépôt du projet de règlement 06-19 concernant la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Pontiac**

### **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

20-01-3985

#### **6.1 Démission d'un pompier volontaire**

**CONSIDÉRANT QUE** l'employé #10-0145 a offert sa démission au directeur du service d'incendie, à titre de pompier;

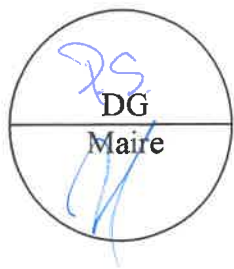
**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par le conseiller, M. Thomas Howard et appuyé par le conseiller, M. Scott McDonald.

**ET RÉSOLU QUE** le conseil accepte la démission de l'employé #10-0145 en date du 20 janvier 2020.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** la Municipalité désire remercier l'employé #10-0145 pour ses années de loyaux services.

Adoptée





## **7. TRAVAUX PUBLICS**

20-01-3986

### **7.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) – reddition de compte 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 410 652,00\$ pour l'entretien du réseau routier pour l'année civile 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QU'UN** vérificateur externe présentera le rapport financier des frais encourus admissibles pour l'année 2019;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par la conseillère, Mme Isabelle Patry et appuyé par le conseiller, M. Scott McDonald.

**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de Pontiac informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

## **8. HYGIÈNE DU MILIEU**

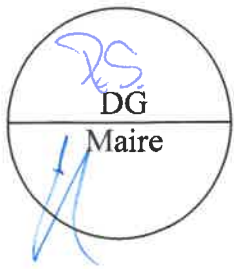
## **9. URBANISME ET ZONAGE**

20-01-3987

### **9.1 Deuxième affichage – poste de commis de bureau temporaire**

**CONSIDÉRANT** les résolutions #19-11-3931 et #19-12-3966;





**CONSIDÉRANT QUE** la personne qui avait été sélectionnée pour le poste s'est désistée;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par le conseiller, M. Scott McDonald et appuyé par la conseillère, Mme Isabelle Patry.

**ET RÉSOLU** d'afficher de nouveau la position pour un poste de commis de bureau temporaire, durant le congé parental de l'employé #01-0141.

Adoptée

20-01-3988

#### **9.2 Acquisition d'un terrain suite aux inondations printanières**

**CONSIDÉRANT QUE** la propriété mentionnée ici-bas a subi de lourds dommages lors des inondations printanières;

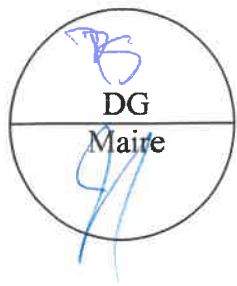
**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire a déclaré se prévaloir de l'aide financière offerte par le ministère de la Sécurité publique;

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire a déclaré qu'il veut céder son terrain à la Municipalité de Pontiac afin d'obtenir l'aide financière supplémentaire offert par le ministère de la Sécurité publique;

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire s'engage à respecter tous les engagements déterminés par le Ministère en vertu du décret 403-2019, soit, notamment:

- Obtenir, avant le début des travaux, tous les permis et approbations nécessaires;
- Procéder à la démolition de sa résidence en conformité avec les lois et règlements en vigueur;
- Éliminer les fondations en conformité avec les lois et règlements en vigueur; et de façon à ce que cette élimination ne constitue pas un risque pour les personnes.

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par le conseiller, M. Scott McDonald et appuyé par le conseiller, M. Thomas Howard.



**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de Pontiac s'engage à acquérir, pour la somme nominale de 1,00\$, le lot suivant :

- Lot 5 267 550, situé au 1112, chemin du Ruisseau;

**IL EST AUSSI RÉSOLU QUE** l'acte de cession et autres actes nécessaires soient préparés par Me Lisa Gallinaro aux frais de la Municipalité de Pontiac et que ces frais puissent faire partie de la réclamation municipale au ministère de la Sécurité publique.

Adoptée

## **10. LOISIRS ET CULTURE**

20-01-3989

### **10.1 Club quad du Pontiac – droits de passage**

**CONSIDÉRANT** la demande de droits de passage sur les chemins et emprises de la municipalité de Pontiac, émanant du Club Quad du Pontiac;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par la conseillère, Mme Susan McKay et appuyé par la conseillère, Mme Isabelle Patry.

**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité approuve la liste soumise pour un droit de passage sur les chemins municipaux par le Club Quad du Pontiac, telle que présentée et qu'elle réitère la nécessité de respecter la réglementation en vigueur.

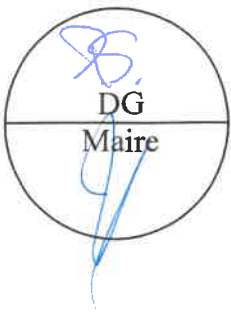
Adoptée

## **11. DIVERS**

Aucune discussion.

## **12. DÉPÔT DE RAPPORTS**

Aucun dépôt de rapports.



### 13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun dépôt de documents.

### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Joanne Labadie, Présidente, demande si des personnes présentes ont des questions.

20-01-3990

### 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère, Mme Susan McKay et appuyé par la conseillère, Mme Nancy Draper-Maxsom.

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte de lever la séance à 20h35.

Adoptée

\_\_\_\_\_  
M. Pierre Said  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

\_\_\_\_\_  
Mme Joanne Labadie  
MAIRESSE

*« Je, Joanne Labadie, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec ».*



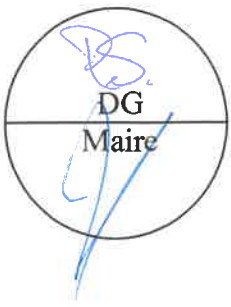
## PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

### **1<sup>ère</sup> période de questions**

1-Roxanne Vaillant	Mme Vaillant du Groupe Action Jeunesse présente un programme Cercle jeunesse pour les 12 ans et plus, elle promeut ce projet et invite la municipalité à y participer.
--------------------	--

### **2<sup>e</sup> période de questions**

1-Karl Hager	M. Hager demande de changer le numéro 14 de l'ordre du jour (période de questions du public) et le placer au début avant l'adoption de l'ordre du jour. Il demande pourquoi les procès-verbaux ne sont pas disponibles avant leurs adoptions. <b>Mme Geneviève Latulippe dit qu'ils sont rendus publiques suite à leur adoption.</b>
2- Ricky Knox	M. Knox demande pourquoi les copies des procès-verbaux ne sont pas rendu disponible pour le public.
3-Denis Dubé	M. Dubé apporte quelques commentaires sur différents sujets. En ce qui concerne le centre Albert Kennedy qui change de nom pour le Women's Institute, il croit que la municipalité doit consulter la Commission de toponymie du Québec pour effectuer le changement de nom. Il dit que la municipalité n'a pas l'autorité de le faire. <b>Mme Latulippe répond que tel n'est pas le cas et que c'est très légal.</b> M. Dubé a récemment fait affaire avec le service de l'urbanisme et il a été extrêmement satisfait du service. M. Dubé demande si le conseil municipal a envisagé de travailler sur un plan stratégique et un cadre financier pour les prochaines années. <b>La mairesse Labadie lui répond oui.</b>
4- Joan Belsher	Mme Belsher dit que les communications ont décliné, elle donne comme exemple le bulletin municipal qui était publié mensuellement et que dorénavant il n'y aura que six (6) publications.



5-Mo Laidlaw	Mme Laidlaw mentionne que le centre Albert Kennedy était « Quyon Model school » et que c'était le nom et la mission de l'édifice.
--------------	---